COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 17 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes I. THEVENET – M. ROUSSOT - J. PISKIN - M. DULLIN
MM. J-G. ROBLIN – P. BAZIN – M. CONDEMINE
Excusés : E. GOYDADIN (pouvoir à M. ROUSSOT) – R. JAMES-INGRAND (pouvoir à I. THEVENET) – S. BENOIST (pouvoir à T. BAILLY) – Q. PLUBELLE (pouvoir à J-G. ROBLIN) arrivé à 21h10
Absent : A. CHAMBARD
Secrétaire de séance : J-G. ROBLIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 27 août 2025.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CRÉATION RÉGIE D'AVANCE

N° 28/25 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer une régie d'avance pour la commune de L'ETOILE
- **DIT** que les dépenses désignées ci-dessus sont payées selon les modes de règlement suivant : par CB sur place ou à distance
- **DIT** qu'un compte de dépôt de fond sera ouvert auprès de la DDFIP du Jura

PARTICIPATION EMPLOYEUR MUTUELLE SANTÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer le montant de participation de la commune à la part mutuelle santé, à 15€/mois/agents, et ce à compter du 1er janvier 2026.

ANNULATION DÉLIBÉRATION N° 25/25

N° 30/25 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'annuler la délibération n° 25/25, concernant la vente du terrain communal, les acquéreurs n'ayant pas obtenu leur prêt.

DEMANDE DE LA POPULATION

Messieurs DUBOIS et BARRAUX, ont adressé un courrier concernant la décharge communale située à proximité de leurs domiciles. (Saint Georges).
Monsieur le Maire rappelle que celle-ci permet d'évacuer des déchets inertes (terre, pierres, …).
Ces derniers sont soit réutilisés sur d'autres chantiers communaux, soit étaler sur site, avec un nivellement du terrain.
Les conditions climatiques n'ont pas permis à un engin de chantier de remettre en état le terrain cette année. Cela sera fait dès que possible.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Opération brioche : elle aura lieu du 6 au 12 octobre.

Déclaration d'intention d'aliéner :
La commune ne souhaite pas exerce son droit de préemption :

- Vente DERIAUX César/LOPIN Julien : Aux Chases
- Vente CHAMBARD Guy/VAN DE PAS Christina : 164 Chemin du Montceau
- Vente ROUX Pascal/MELESI Nina-MEUNIER Quentin : 120 rue de Montbourgeau

La réunion est levée à 21h45.
Prochaine réunion le mercredi 15 octobre à 20h.

Le secrétaire de séance Le Maire